

*La Ministre de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche*

*La Ministre de la Santé,
de la Jeunesse et des Sports*

*Le Secrétaire d'Etat
chargé des Sports*

Paris le, 15 NOV. 2007

Cab/YD/CF/D07.9995

Monsieur le Professeur,

Depuis 2004, la politique menée par nos deux ministères s'articule autour d'une recherche active de coopération et de collaboration. Cependant, nous constatons encore que les certifications proposées par nos architectures de formations respectives sont potentiellement concurrentes : le diplôme d'Etat (DEJEPS) peut entrer en concurrence avec un DEUST, les licences STAPS avec le DESJEPS et les masters STAPS avec le diplôme de l'INSEP.

Il s'agit dorénavant de proposer les outils d'une collaboration concrète permettant d'établir une forte cohérence de l'offre publique de formation aux métiers du sport et de l'animation sur tout le territoire. Nous devons trouver les moyens de travailler ensemble sans renoncer à nos spécificités, de mutualiser nos compétences, de partager les espaces de formation et pourquoi pas de nous mandater mutuellement pour concevoir et encadrer des formations. L'enjeu sous-jacent de cette démarche est d'aboutir à une meilleure professionnalisation des personnes s'engageant de ce type de formation.

Le travail mené par la Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS (C3D STAPS), que vous présidez depuis cinq ans, a permis de mettre un terme à plus de vingt années de cloisonnement entre le milieu de la Jeunesse et Sports et le milieu de l'Enseignement Supérieur. Les conditions permettant d'atteindre cette synergie voulue entre ces mondes étant désormais réunies, nous nous devons de les exploiter pour rationaliser et optimiser cette offre publique de formation aux métiers du sport.

.../...

Professeur Jean BERTSCH
Université Paris Sud 11
UFR STAPS – Bât 335
91405 Orsay Cedex

Avec les appuis techniques de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES), de la Direction de la Vie Associative, de l'Emploi et des Formations (DVAEF) et de l'Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport (ONMAS), nous avons souhaité vous confier la rédaction d'un rapport sur la réorganisation de l'offre publique de formation dans le secteur de l'activité physique. Vous devrez identifier :

- Le périmètre précis des architectures de formation des deux ministères ;
- Les raisons de l'absence de lisibilité qui en découle ;
- Les moyens de les dépasser pour parvenir à des architectures de formation intégrées entre nos deux ministères ;
- La liaison à mettre en place entre l'offre de formation et le bassin d'employabilité.

En outre, nous souhaiterions que vous profitiez de ce travail pour élaborer les bases de la future « *Ecole Supérieure de Management du Sport* » à destination des dirigeants des fédérations sportives. Un fonctionnement en réseau mutualisant les compétences de Jeunesse & Sports et de l'Enseignement Supérieur semble, à ce jour, le plus adapté.

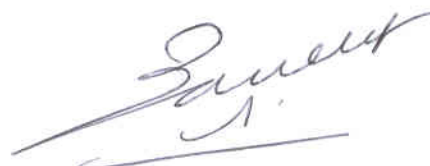
Au sein de nos cabinets respectifs, vous pourrez vous appuyer sur les compétences de Bénédicte DURAND (conseillère technique Sciences humaines, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et de Yann DROUET (conseiller technique chargé des relations avec les fédérations et le sport de haut niveau, Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports).

Il serait souhaitable que votre rapport nous parvienne à la fin du premier trimestre 2008.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de nos salutations distinguées.



Valérie PECRESSE



Roselyne BACHELOT-NARQUIN



Bernard LAPORTE

Copies à :

M. Bernard SAINT-GIRONS, Directeur général de l'Enseignement Supérieur

M. Gérard SARRACANIE, Directeur de la Vie Associative, de l'Emploi et des Formations

M. Jean-Louis GOUJU, Secrétaire Général de l'Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport

Mme Anita BERSELLINI, Présidente de l'Université Paris Sud